

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

Président Alain PICHON

Région Nouvelle Aquitaine

Dispositifs d'Alertes Sonores
Webinaire CEREMA

23 juin 2025



DEPARTEMENT DE LA VIENNE

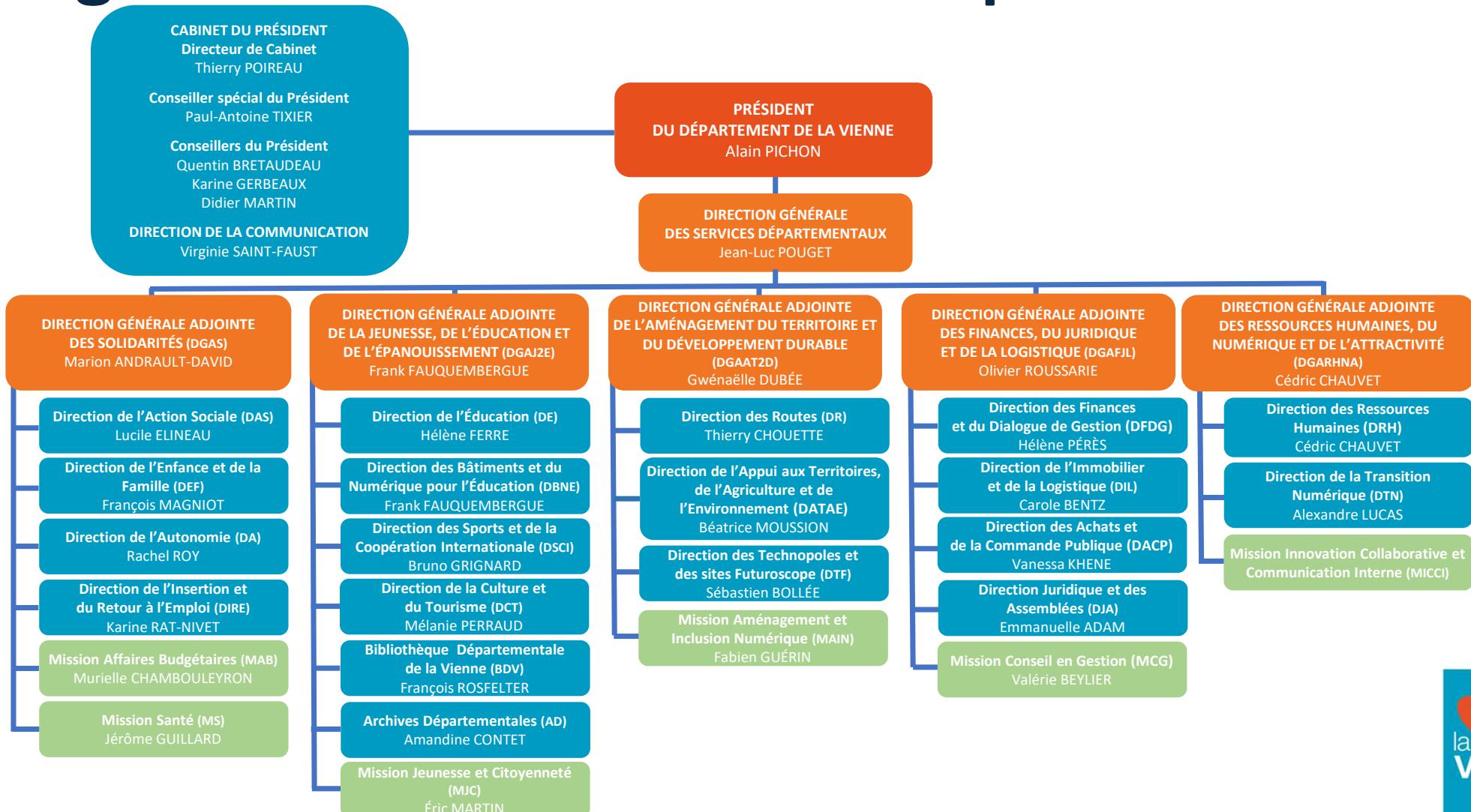
Les compétences

Les domaines de compétences **obligatoires** du Département de la Vienne :

- ➡ **Les solidarités.**
- ➡ **La voirie** (4780 km de Routes Départementales, 703 ponts sur les RD, 308 murs de soutènement).
- ➡ **Les collèges** (35 collèges publics + participation au fonctionnement des 11 collèges privés).
- ➡ **Les archives** (+ de 27 km d'archives, de l'an 780 à nos jours).
- ➡ **La bibliothèque départementale de la Vienne.**



Organisation des services départementaux



Direction des Routes

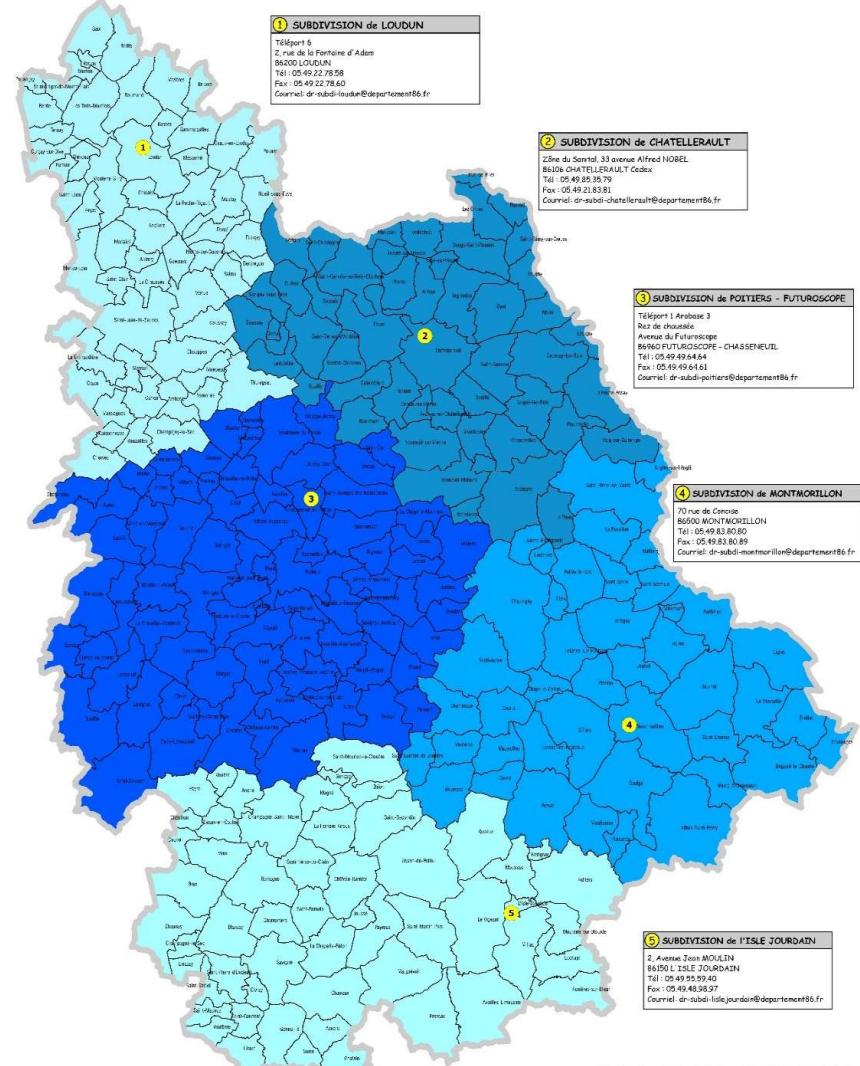
- ➡ Assure les missions de gestion du patrimoine routier départemental, de sa modernisation à son développement.
- ➡ Pour remplir ses missions, la DR s'appuie sur le réseau des 5 Subdivisions et de leurs 22 centres d'exploitation.



Une implantation sur l'ensemble du territoire de la Vienne



LES SUBDIVISIONS TERRITORIALES DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE



- ➡ 27 sites routiers
- ➡ 5 subdivisions
- ➡ 22 centres d'exploitation

Direction des Routes

- ➡ 4780 km de routes départementales dont :
 - ➡ 557 km de réseau structurant (RS 1 et RS 2)
 - ➡ 4218 km de réseau de Développement Local (RDL 1 et RDL 2)



Hiérarchisation du réseau routier départemental

LEGENDE :

- Communes

CATEGORIE RD

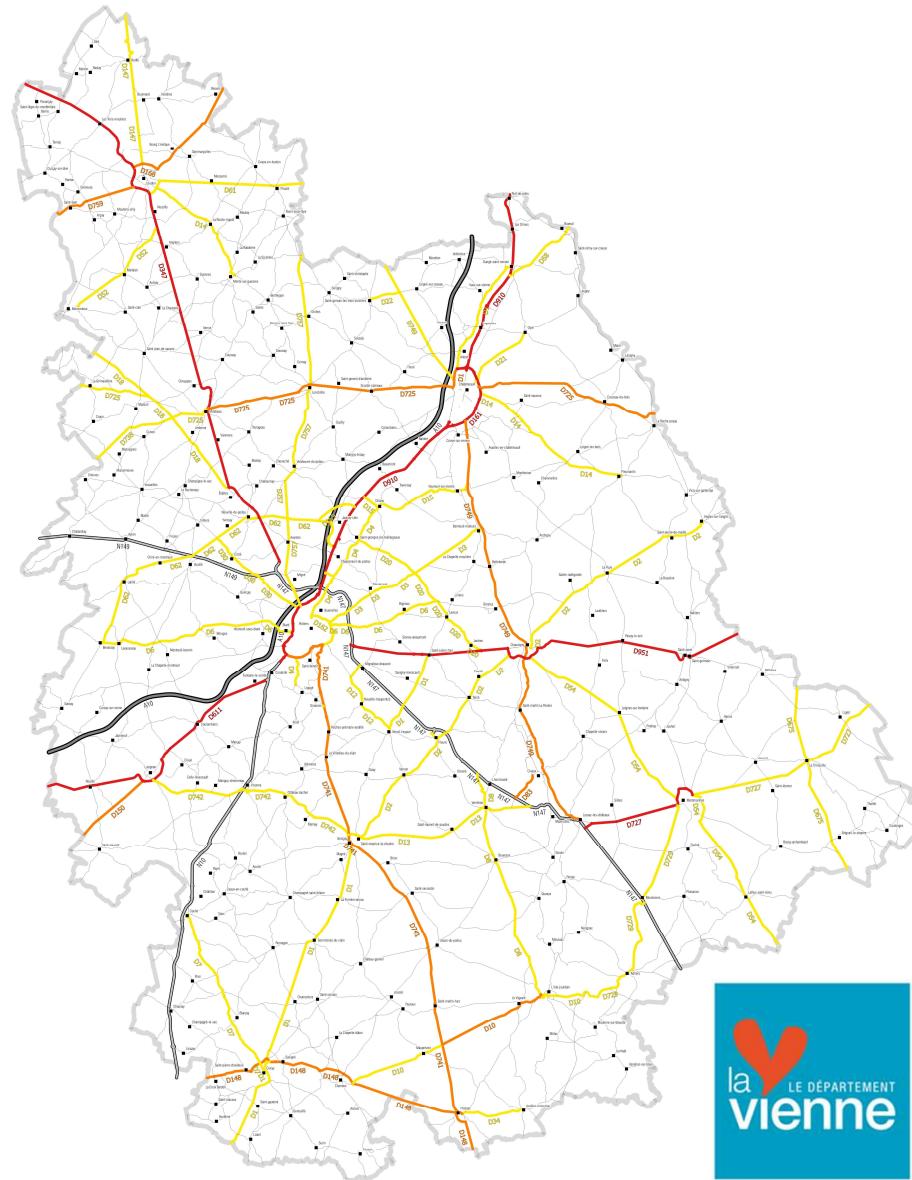
- RS1 (296,503 km)
- RS2 (260,035 km)
- RDL1 (721,903 km)
- RDL2 (3496,876 km)

RESEAUX ROUTIER

- A10
- Nationales
- Départementales

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Limite du département



Direction des Routes

Direction des Routes
Thierry CHOUETTE
(260 agents répartis sur les 5 services et les 5 subdivisions)

5 Services
(Site de la Technopôle du Futuroscope)

5 Subdivisions

Service Administratif

Service Entretien et Exploitation de la Route (SEER)

Pôle Grand Travaux

Pôle Ouvrage d'Art

Pôle Transports des élèves en situation de Handicap

22 Centres d'Exploitations

Pôle Matériel

Pôle Exploitation et Sécurité Routière (PESR)
Karine FARRE

Pôle Entretien Routier

Technicien en gestion des infrastructures et sécurité routière
Olivier PUISESSEAU

Technicienne Signalisation Horizontale et Dispositifs de Sécurité
Magalie LAURETTE

Technician Signalisation Verticale
Jérôme DELGRANGE

Chargé Trafic routier
William LAURETTE



Le Pôle Exploitation Sécurité Routière (PESR)

- ➡ Cheffe de Pôle : **Karine FARRE**
 - ➡ Technicien en gestion des infrastructure et sécurité routière : **Olivier PUISSEAU**
 - ➡ Technicien Signalisation Verticale : **Jérôme DELGRANGE**
 - ➡ Chargé Trafic Routier : **William LAURETTE**
 - ➡ Technicienne Signalisation Horizontale (SH) et Dispositifs de Retenue Routiers (DRR): **Magalie LAURETTE**
- ➡ Mes Missions :
- ➡ Gestion des budgets SH et DRR
 - ➡ Bon de commande à la facturation
 - ➡ Gestion des marchés SH et DRR
 - ➡ Implantation des marquages routiers lors des travaux neufs
 - ➡ Consultations pour avis lors des dossiers de nouveaux aménagements routiers



Marquage - Barrettes sonores à semelle VNTP

- ➔ Barrettes sonores préfabriquées Visibilité de Nuit par Temps de Pluie (VNTP), N° certification VNTP 3RHP8b - Performances P5 R4 Rr3 Rw4, produit NF Environnement "NF331 Produits de signalisation horizontale" utilisées sur les routes du Département de la Vienne
- ➔ Application des barrettes sonores en axe et/ou en rives hors zone d'habitation
- ➔ Mise en œuvre par notre entreprise titulaire du marché «Marquage routier »



RD 148 (RS 1) Commune de ST PIERRE D'EXIDEUIL

Aménagement d'une zone accidentogène (Virages successifs + Dispositifs de retenue routiers)



Implantation de Barrettes sonore à semelle VNTP tous les 1 m en axe et tous les 2 m en rives sur une zone de 400 m + Bandes rugueuses côté Civray (2021)

- Alerte l'usager d'un danger
- Réduction de l'accidentologie
- Réduction des réparations des DRR
- Facilité d'application
- Roulabilité immédiate
- Visibilité par temps de pluie



Les -

- Coût supplémentaire (Marché public)
- Tenue peu performante dans le temps – prévoir un renouvellement – Passage véhicule jour : 4780 dont 615 PL
- Mise en œuvre – Application manuelle
- Aspect bruyant

RD 759 (RS 2) Commune de BASSES

Aménagement d'une zone accidentogène (Virages successifs)



Implantation de Barrettes sonore à semelle VNTP tous les 2 m sur une zone de 600 m +
Implantation de bandes rugueuses + Limitation de vitesse 50 km

Les +

- Alerte l'usager d'un danger
- Réduction de l'accidentologie
- Roulabilité immédiate
- Visibilité par temps de pluie

Les -

- Coût supplémentaire (Marché public)
- Tenue peu performante dans le temps – prévoir un renouvellement-Passage véhicule jour : 3570 dont 490 PL
- Mise en œuvre – Application manuelle
- Aspect bruyant

RD 742 (RDL 1) Commune de MARNAY

Aménagement d'une zone accidentogène (Virages successifs + Dispositifs de retenue routiers)



Implantation de Barrettes sonore à semelle VNTP en axe tous les 2 m sur une zone de 600 m +
Limitation de vitesse 50 km (2023)

Les +

- Alerte l'usager d'un danger
- Réduction des sorties de route
- Réduction des réparations des DRR
- Facilité d'application
- Roulabilité immédiate
- Visibilité par temps de pluie



Les -

- Coût supplémentaire (Marché Public)
- Tenue peu performante dans le temps – prévoir un renouvellement -Passage véhicule jour : 1590 dont 43 PL
- Mise en œuvre -Application manuelle
- Aspect bruyant

Conclusion



Dispositifs à utiliser en cas de problématique avérée
Alerte l'usager du danger
Visibilité de nuit par temps de pluie
Moins d'accidents
Moins de réparations des Dispositifs de retenue



Coût supplémentaire
Application manuelle - risque pour les applicateurs
Renouvellement à prévoir
Tenue des barrettes à semelle de courte durée

Merci de votre attention

